



ULYSSE CAP CHABIAN

Mode opératoire d'utilisation de la piscine saison 2020 en application de l'arrêté préfectoral et des recommandations de l'ARS pour la lutte contre la propagation du virus COVID 19.

Accès à la piscine : Ouverture à partir du 05 juin 2020 – horaire 10h00 à 20h15.

La capacité maximale d'accueil est fixée (afin de respecter la règle de 4m² par baigneur) à : **41 personnes (31 baigneurs dans le grand bassin – 10 baigneurs dans le petit bassin) correspondant au nombre de transats** disponibles. L'accès est strictement réservé aux occupants du site (ULYSSE BCF – HOTEL THALAZUR– RIVAGES ULYSSE sur présentation d'un bracelet d'accès)

Réservation obligatoire :

Afin de pouvoir satisfaire le plus grand nombre, le temps de présence sur le site est limité à 1h30 par sessions. Afin d'organiser la gestion des flux, vous devrez réserver à l'avance votre session. Une fermeture ¼ heure entre chaque session est nécessaire pour désinfection des équipements
Les réservations devront se faire auprès du surveillant de la société SUDEO PISCINE sur site la veille du jour de réservation. Pour le jour d'ouverture, les réservations seront à réaliser à l'ouverture du bassin.

Un cheminement d'accès est mis en place avec une entrée et une sortie afin d'éviter les croisements, ce cheminement devra être respecté obligatoirement.

Utilisation de l'équipement :

Aucun effet personnel n'est autorisé autre qu'élément de sécurité pour les enfants (brassières). Interdiction de frite, planche de nage, bouée...

Les serviettes de bain devront être allongées sur le transat qui vous a été réservé.

Lors de l'entrée à la piscine, l'utilisateur devra se déchausser sur l'extérieur et mettre ses chaussures dans son sac qui devra être posé à proximité du transat réservé. L'entrée au bassin se fait après désinfection des mains en utilisant le gel hydro alcoolique à votre disposition ; La sortie du bassin se fait également après avoir utilisé le gel hydro alcoolique à votre disposition ceci compte tenu des points de contact (poignée portillon).

Evidemment toutes autres dispositions du règlement intérieur sont applicables, seul le maillot de bain est autorisé. Il est strictement interdit le port du short, combinaison ou autre vêtement.

Respect des gestes barrières :

Il a été procédé à l'affichage sur site du respect des règles sanitaires sur la lutte contre la propagation du virus. Nous vous demandons de les appliquer respectueusement :

- Respect de la distanciation sociale
- Désinfection régulière des mains

Protocole sanitaire appliqué par la société en charge de l'entretien et de la surveillance :

Désinfection de l'ensemble de la plage à l'ouverture et à la fermeture du bassin.

Désinfection des transats, points contact...

Maintient d'une qualité de l'eau conforme aux recommandations de l'ARS.

RESERVATION

Plage horaire pour effectuer les réservations :

10h20 à 10h40

14h20 à 14h40

19H10 à 19H30

Session d'accès au bassin :

1^{ère} session : 10h à 11h30.

2^{ème} session : 11h45 à 13h15.

3^{ème} session : 13h30 à 15h00.

4^{ème} session : 15h15 à 16h45

5^{ème} session : 17h00 à 18h30

6^{ème} session : 18h45 à 20h15 (fermeture du bassin).

Il est précisé que le premier ¼ d'heure de chaque session est destiné à l'entrée des baigneurs et à leur mise en place.

EN CAS DE MANQUEMENT AUX REGLES SANITAIRES AFFICHEES SUR LE SITE ET DU PRESENT REGLEMENT LA PISCINE SERA FERMEE SANS PREAVIS.